



PROCÈS VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAROLLES -

LUNDI 16 OCTOBRE 2023 -

L'an deux mille vingt-trois, le 16 octobre à 19 heures 00,

Le Conseil Municipal de Marolles (Loir-et-Cher) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Madame Isabelle SOIRAT, Maire.**

Présents : Mme Isabelle SOIRAT,
Karine LORANT, Fabienne FOURICQUET, Anne STORELLI
Benoit GENAY, Jack MENAGE, Jean-Marc FOURICQUET, Benoit CHARTÉ.

Absents avec procuration :

Mme Marina HARDOUIN à Mme Isabelle SOIRAT
Mme Leslie GROISIL à Mme Fabienne FOURICQUET
M. Fabien GILLES à Mme Karine LORANT
Mme Ghislaine ROGER à M. Jack MÉNAGE
M. Nicolas CONTENT à M. Benoit GENAY

Absente : Mme Manon CASTEUBLE

Secrétaire de séance : M. Benoit CHARTÉ

<i>Date de la convocation :</i>	<i>Date d'affichage :</i>	<i>Nombre de membres en exercice :</i>	<i>Nombre de membres présents :</i>	<i>Nombre de membres absents :</i>	<i>Nombre de procurations :</i>
11/10/2023	11/10/2023	14	8	6	5

ORDRE DU JOUR

Approbation du Conseil Municipal du 28 août 2023

57/ POST D'ADJOINT – NON REMPLACEMENT

58/ COMMISSIONS MUNICIPALES

59/ ÉCLAIRAGE PUBLIC : DEMANDE DE SUBVENTION CRST

60/ ÉCLAIRAGE PUBLIC : DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERT

61/ ÉCLAIRAGE PUBLIC : DEMANDE DE SUBVENTION SIDELC

62/ DEMANDE DE SUBVENTION AMENDES DE POLICE – AMÉNAGEMENT SECRÉTARIAT DE MAIRIE

63/ AGGLOPOLYS – DEMANDE DE SUBVENTION FONDS ACTÉE

64/DIA – 28 RUE DE BLOIS – B564

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Avant de débiter la séance, Mme SOIRAT propose au Conseil Municipal de respecter une minute de silence en hommage à Dominique BERNARD, enseignant tué dans l'exercice de ses fonctions, ainsi qu'aux évènements tragiques en Israël.

Puis, Mme La Maire informe le Conseil Municipal qu'une Déclaration d'Intention d'Aliéner est arrivée il y a peu en mairie et propose aux conseillers d'ajouter une délibération supplémentaire afin que les documents soient transmis rapidement au notaire. Le Conseil Municipal accepte la délibération supplémentaire.

DÉLIBÉRATION

57/ POSTE D'ADJOINT – NON REMPLACEMENT

Madame La Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un poste d'Adjoint est vacant et qu'en absence de candidat propose au Conseil

Municipal de ne pas le remplacer et de répartir les délégations entre les trois adjoints en poste avec leur accord. Après un dernier appel à candidature, **le Conseil Municipal à l'unanimité,**

✓ **APPROUVE le non remplacement du poste d'adjoint,**

✓ **AUTORISE Madame La Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dossier.**

Mme SOIRAT en profite pour donner les délégations des adjoints qui travailleront en binôme avec un titulaire de la délégation et l'appui d'un autre adjoint :

M. GENAY : Patrimoine, Urbanisme, Personnel technique *

M. GILLES : Finances et suivi budgétaire, marchés publics, relations avec les associations*

M. MÉNAGE : Affaires Scolaires, Personnel technique *, services communaux, relations avec les associations*

M. FOURICQUET : Conseiller délégué à la communication.

*** en appui de l'adjoint titulaire de la délégation.**

58/ COMMISSIONS MUNICIPALES

Madame La Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de redélibérer sur les commissions municipales (composées d'élus).

Elle propose les commissions suivantes :

Commission Finances		
<i>Président</i>	<i>Responsable</i>	<i>Membres du Conseil Municipal</i>
<i>Mme Isabelle SOIRAT</i>	Fabien GILLES	<i>Benoît GENAY - Nicolas CONTENT Anne STORELLI - Jack MENAGE</i>
Commission Appel d'offres		
<i>Président</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Membres</i>
<i>Mme Isabelle SOIRAT</i>	Fabien GILLES	<i>Anne STORELLI - Karine LORANT Benoît GENAY - Jack MENAGE Nicols CONTENT</i>
Commission Communication		
<i>Président</i>	<i>Responsable</i>	<i>Membres du Conseil Municipal</i>
<i>Mme Isabelle SOIRAT</i>	Jean-Marc FOURICQUET	<i>Marina HARDOUIN - Benoît CHARTÉ Jack MENAGE</i>
Commission Vie scolaire		
<i>Président</i>	<i>Responsable</i>	<i>Membres du Conseil Municipal</i>
<i>Mme Isabelle SOIRAT</i>	Jack MENAGE	<i>Karine LORANT - Leslie GROISIL - Benoit GENAY</i>
Commission Urbanisme/aménagement et développement durable		
<i>Président</i>	<i>Responsable</i>	<i>Membres du Conseil Municipal</i>
<i>Mme Isabelle SOIRAT</i>	Benoît GENAY	<i>Fabienne FOURICQUET - Anne STORELLI Manon CASTEUBLE - Jack MENAGE</i>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

✓ **VOTE la nouvelle composition des commissions municipales,**

✓ **AUTORISE Mme La Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dossier.**

59/ ÉCLAIRAGE PUBLIC : DEMANDE DE SUBVENTION CRST (contrat régional de solidarité territoriale)

Madame La Maire informe le Conseil Municipal qu'il est envisagé de rénover l'éclairage public en Centre Bourg selon les devis ci-dessous qui seront signés uniquement après retour des accords des 3 demandes de subventions (CRST, SIDELC, Fonds Vert) afin de connaître le reste à charge pour la commune.

Allée du stade : 6 114.00 € HT

Parking Closerie : 5 860.00 € HT

Suppression des encastrés esplanade salle des fêtes : 534.00 € HT

Rénovation éclairage parking église : 8 723.19 € HT

Rénovation éclairage cour Closerie : 5 631.00 HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE la demande de subvention auprès du CRST

MANDATE Mme La Maire pour la signature de tous les documents afférents à ce dossier.

60/ ÉCLAIRAGE PUBLIC : DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE la demande de subvention auprès du Fonds Vert

MANDATE Mme La Maire pour la signature de tous les documents afférents à ce dossier.

61/ ÉCLAIRAGE PUBLIC : DEMANDE DE SUBVENTION au SIDELC (syndicat d'électricité)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE la demande de subvention auprès du SIDELC

MANDATE Mme La Maire pour la signature de tous les documents afférents à ce dossier.

62/ DEMANDE DE SUBVENTION AMENDES DE POLICE – AMÉNAGEMENT SecrÉTARIAT DE MAIRIE

Madame La Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de l'aménagement du secrétariat de mairie, la commune peut demander une subvention au titre des amendes de police pour l'aménagement du parking.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE la demande de subvention au titre des amendes de police

MANDATE Mme La Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

63/ AGGLOPOLYS – DEMANDE DE SUBVENTION FONDS ACTÉE

☒ Vu la délibération n° A-D2021-097 du Conseil communautaire du 27 mai 2021 relative à Sobriété énergétique des bâtiments publics - Convention de partenariat dans le cadre du programme ACTEE – Appel à Manifestation d'Intérêt SEQUOÏA- Session 3,

☒ Vu la convention annexée à la délibération précédemment citée, notamment son article 4 précisant que « les sommes dues au titre de la présente convention sont versées au service financier du coordonnateur », soit le Pays des Châteaux, Ladite convention permet au Pays des Châteaux, en sa qualité de coordonnateur, d'obtenir pour le compte des intercommunalités qui l'ont mandaté, le financement pour les postes d'économiseur de flux, l'acquisition de matériel et la réalisation d'audits énergétiques des bâtiments publics communaux des communes membres. Un appel de fonds sera lancé à raison de 1 ou 2 fois par an en fonction de la complétude des dossiers instruits.

☒ Considérant que le Pays est le coordinateur des intercommunalités et non de leurs communes membres, lesdites subventions sont donc initialement versées à la communauté d'Agglomération de Blois, qui se charge de les reverser aux communes ayant initiés lesdits travaux, par le biais d'une délibération et convention concordante (entre le conseil municipal et le conseil communautaire).

☒ Considérant que le 4ème appel de fonds déposé le 24 mars 2023 portait notamment sur l'audit réalisé sur le bâti communal dit « la Closerie » de Marolles ouvrant droit à une subvention de **2 540 €**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

SOLLICITE le reversement pour le fonds ACTÉE concernant l'audit de la Closerie,

AUTORISE Mme La Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dossier.

64/DIA – 28 RUE DE BLOIS – B564

Madame La Maire présente aux membres du Conseil Municipal la déclaration d'intention d'aliéner reçue par Maître François DE GÉBERT Notaire à BLOIS (Loir-et-Cher) pour l'immeuble cadastré B 564 situé au 28, Rue de Blois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- ✓ DÉCIDE de ne pas exercer son droit de préemption urbain pour la parcelle cadastrée B 564.
- ✓ AUTORISE Madame La Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dossier.

65/DIA – 28 RUE DES ÉCOLES – C 250 – C251

Madame La Maire présente aux membres du Conseil Municipal la déclaration d'intention d'aliéner reçue par Maître Vincent ÉMONET Notaire à BLOIS (Loir-et-Cher) pour l'immeuble cadastré C 250 et C 251 situé au 28, Rue des écoles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- ✓ DÉCIDE de ne pas exercer son droit de préemption urbain pour les parcelles cadastrées C 250 – C 251.
- ✓ AUTORISE Madame La Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dossier.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Une demande d'emprunt est en cours auprès de 2 établissements bancaires.
- ✓ Les différentes demandes de subventions 2023 au titre des amendes de police n'ont pas abouti.
- ✓ Le forum des associations qui regroupe les communes de St Sulpice, Fossé et Marolles se déroulera le samedi 7 septembre 2024 sur la commune de Fossé.
- ✓ Le plafond de la sacristie a besoin d'être rénové, un devis est en attente.

- ✓ Le concert dans le cadre de Festillesime se déroulera le 8 juin 2024. Le choix cette année s'est porté sur un concert pop Rock animé par le groupe Jane Porter Trio composé de trois musiciens qui reprendront des chansons rock avec trois instruments acoustiques. Madame La Maire a proposé au Comité des fêtes de coupler ce concert avec l'animation organisée la veille, le vendredi 7 juin 2024 sur le stade. Le week-end sera chargé d'autant qu'auront lieu le dimanche 9 juin 2024 les élections européennes.

- ✓ Une réunion Renov 'Habitat organisée par AGGLOPOLYS a eu lieu à la salle des fêtes le 4 octobre 2023. Elle avait pour but d'informer les habitants des aides relatives à l'isolation des habitations afin de réduire leur facture énergétique.

- ✓ L'association Defendis Académie (Krav Maga) a annulé ses cours dans la salle des fêtes, faute d'adhérents.

- ✓ La bibliothèque municipale a déménagé dans de nouveaux locaux situés dans le bungalow à côté de l'école. Ils sont ouverts au public les lundis et vendredis entre 16h15 et 19h00 afin de permettre aux enfants de venir après l'école. Madame la Maire suggère qu'une inauguration pourrait avoir lieu.

- ✓ Mme SOIRAT tient à remercier tous les membres du Conseil Municipal qui se sont impliqués lors de la journée du patrimoine du 16 septembre dernier. La projection des films ainsi que l'inauguration des statues « Les Trois Grâces » de Jean TOURET ont été très appréciées notamment des « anciens » de la commune.

- ✓ Halloween aura lieu comme tous les ans le 31 octobre à partir de 17h45. Le défilé dans les rues se fait sous la responsabilité des parents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 30

Le Secrétaire de séance

Benoit CHARTÉ



La Maire,

Isabelle SOIRAT

